

❖ Restrictions COVID-19

La dernière mise-à-jour des protocoles liturgiques annoncée par l'archidiocèse le 8 février dernier stipulent qu'il n'est plus nécessaire que nous ayons des cohortes, et que nous pouvons maintenant accueillir 25% de la capacité de l'église dans la mesure où nous pouvons garder la distance de deux mètres. Il n'est donc plus nécessaire de s'inscrire. C'est une très bonne nouvelle !!

Cependant, nous devons toujours :

- a) faire un auto-dépistage avant d'entrer
- b) ne pas entrer si nous éprouvons les moindres symptômes ;
- b) porter le masque qui couvre le nez, la bouche et le menton ;
- c) assurer une distance de 2 mètres entre les personnes de différentes résidences ;
- d) se désinfecter les mains en entrant et avant de quitter ;
- e) garder une liste des personnes qui sont présentes à l'église ;
- f) assurer que les lieux soient désinfectés après l'utilisation ;

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces exigences de Santé Manitoba, qui, semblerait-il, seront assouplies davantage la semaine prochaine.

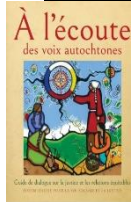
➤ Demande de musicien.nes



On apprécie énormément le chant et la musique à la messe du dimanche surtout pendant ce temps restreint de la pandémie.

Si vous connaissez quelqu'un qui est disponible de temps à autre et qui aimerait venir partager ses talents de musicien avec ceux/celles qui le font à chaque dimanche, laissez-nous savoir en téléphonant au (204) 326-3464 ou par courriel: bissonhen@yahoo.com. Nous nous ferons un plaisir de communiquer avec eux/elles. Merci.

À l'écoute des voix autochtones



Vous pouvez encore vous inscrire à ce parcours pour vous joindre à un groupe que formera l'archidiocèse. Ces groupes se rencontrent toutes les deux semaines.

Ou encore, pourquoi ne pas former un groupe avec votre famille ou vos amis, et cheminer à votre propre rythme ?

La paroisse met des copies du livret à la disposition des paroissiens ou paroissiennes qui désirent y prendre part. Communiquez avec Rolande au 204-424-5332 ou au 204-905-1108 pour réserver votre copie, ou pour plus d'information par rapport à ce parcours.

6^{ème} Dimanche, du temps ordinaire C Étonnant bonheur

«IL EST OÙ le bonheur, il est où?» Cette chanson à succès de Christophe Maé a été récupérée par une publicité selon laquelle le bonheur consisterait à manger une tartinade aux noisettes. Dans un de ses célèbres monologues, l'humoriste Yvon Deschamps pose la question : «< Qu'est-ce qu'il fait le bonheur? » Et il répond : «< Il passe. >> Et Gilles Vigneault chante : «< Tout le monde est malheureux >>! Le bonheur ! Le mot même fait rêver. Nous le cherchons tous et toutes. Mais si nous sommes d'accord sur le but à atteindre, les avis divergent quand il s'agit de savoir comment y parvenir... Le bonheur dont il est question dans les béatitudes est on ne peut plus étonnant. «< Heureux vous les pauvres, [...] vous qui avez faim [...] vous qui pleurez... >> (Luc 6, 20-21) C'est à des gens malheureux que Jésus s'adresse. Pas pour bénir leur misère, mais pour leur dire : «< Ça va changer, vous serez heureux, vous êtes déjà heureux. Je viens prendre soin de vous. >> Jésus nous propose de trouver le véritable bonheur en le partageant avec les autres. En faisant comme lui, nous serons déjà heureux, nous suivrons le chemin qui conduit au bonheur éternel, nous deviendrons des bienheureuses, des bienheureux. *Yves Chamberland; Prions en église février. P. 93*



Paroisse Saint-Joachim

101, rue Principale,
La Broquerie, MB
C.P. 129, R0A0W0
Téléphone : 204-424-5332
Site web : <http://pstjoachim.ca>
Adresse

courriel: pstjoachim@mymts.net

ÉQUIPE DU PERSONNEL

Animatrice de la vie paroissiale : Rolande Durand

Adresse courriel : avp.pstjoachim@gmail.com;

Cellulaire : 204-905-1108

HEURES DE BUREAU : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 13 h

Adjointe Administrative : Béatrice Mukahirwa

HEURES DE BUREAU : lundi, mercredi & vendredi : 8h00 à 12h00 et 12h30 à 16h30

Présidente, CPP : Jacqueline Fournier

V/Président : Jean Balcaen

Secrétaire : Line Champagne

Membres : Wade Wiebe, Lucie Kirouac, Jeanne Beaupré, Stéphane Beaudette

Président, CAE : Aurèle Durand

V/Président : Louis Tétrault

Secrétaire : Gilbert Therrien

Membre : Jean Nsabimana

Membre : Fernand Piché

Membre : Lucien Grenier

Pour avoir de l'information sur tous les autres ministères, veuillez consulter notre site web au www.pstjoachim.ca et cliquez sur l'onglet Ministères.



PART-A-DIEU

Dimanche 6 février : 1,275\$ (dépôts automatiques non inclus).

Mission du Canada : 140\$

Merci beaucoup !



Anniversaires de naissance :

Nicole Tétrault, Dante Friesen,

Anniversaires de mariage :

Gilles&Claire Desorcy

13 FEVRIER 2022 – 6EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

- ANNÉE C

SAMEDI(12)19h: +Dolores Champagne-Famille Belisle
DIMANCHE(13)11h: **ADACE**

LUNDI (14) 10h: Temps de prière au Chalet

MARDI (15) 9h: -

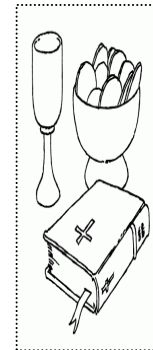
MERCREDI (16)9h: -

JEUDI (17) 9h: -

VENDREDI (18) 9h: Les membres du clergé-Gabriel Gagné

SAMEDI(19)19h: +Theresa Connelly-Victor et Gisèle

DIMANCHE(20)11h: +Jean Marie Taillefer-Denis et Eliane Nadeau



SAMEDI (12 février)

Accueil: Aurèle Durand

Lecture : Rolande Durand

Désinfection: Janique Durand

Communion : Aurèle Durand

DIMANCHE (13 février)

Accueil: Claudette et Jean

Normandeau

Lecture : Laurent Tétrault

Désinfection: Ronald&Joanne Gérardy

Communion : Diane Decelles, Ginette Piché

SAMEDI (19 février)

Accueil: Jacinthe Wiebe

Lecture : Victor Verrier

Désinfection: Wade Wiebe

Communion : Jacinthe Wiebe

DIMANCHE (20 février)

Accueil: Edouard et Céline Gagnon

Lecture : Louis Balcaen

Désinfection: Jean Béatrice

Communion : Ginette Piché

Communion au Chalet

13 février – Paul Chartier

20 février – Fernand Piché

Compter la quête

14 février 2022 – Antoinette Bissonnette,

Edouard Gagnon, Hélène

21 février 2022 – Rita Nadeau Céline Gagnon,

PROPRETÉ DE L'ÉGLISE FEVRIER 2022 FERNAND&GINETTE PICHE ET LEURS ENFANTS

Dimanche 13 février 22: Jérémie 17, 5-8 || Ps 1,1-2, 3-4a, 4bc.6|| 1 Corinthiens 15, 12.16-20|| Luc 6, 17.20-26

Dimanche 20 février 22: 1 Samuel 26, 2.7-9.12-13.22-23 || Ps 102(103),1-2, 3-4, 8.10, 12-13|| 1 Corinthiens 15, 45-49|| Luc 6, 27-38

VISION DE NOTRE PAROISSE

**« Devenir une paroisse missionnaire
qui vise à faire des disciples »**

JUSTICE SOCIALE

Aide communautaire

**Avez-vous besoin de l'aide ? Connaissez-vous
quelqu'un qui a besoin de l'aide? Appelez le 204-
424-5332. Laissez vos coordonnées et un membre
du Comité de Justice Sociale va vous contacter.
Merci !**

❖ VIE PAROISSIALE

➤ Synode 2021-2023



Le pape François nous lance une invitation - celle de prendre part au parcours sur la synodalité, le parcours d'une église qui cheminera ensemble et qui songera à

son avenir. Ce parcours a débuté en octobre 2021 et se terminera en octobre 2023 par la rencontre des évêques à Rome. Mais, d'ici la fin avril de cette année, ce sont vous et nous qui sommes appelés à y contribuer.

Le pape François nous demande de répondre à des questions qui nous feront réfléchir tout autant sur l'avenir de notre Église que de la mission à laquelle elle nous convie et notre réponse à cette mission.

Le CPP vous incite fortement à répondre à cette invitation du Pape François. Engagez-vous à vous joindre à un petit groupe qui discutera des thèmes proposés. Formez un groupe avec des amis, avec votre famille, vos voisins, ou avec d'autres membres de la communauté. Laissez-nous former un groupe pour vous, si vous préférez.

Les membres de vos familles ou vos amis qui se sont éloignés de l'église sont aussi invités à se joindre à ces discussions. Nous comptons sur vous pour leur parler de ce processus et les inviter et les encourager à se joindre à nous. Leurs témoignages sont importants et vont surtout enrichir les partages à l'intérieur du groupe. C'est notre chance d'exprimer nos idées dans un contexte où personne ne sera jugé pour ce qu'il ou elle dira. C'est le temps de se prononcer !

Nous prévoyons deux soirées pour ces discussions, dont le mardi 15 mars et le jeudi 17 mars, à 19 h. Il va sans dire que si vous formez votre propre groupe, vous pouvez choisir un autre temps. Si vous désirez, nous tenterons d'assurer qu'un membre du CPP soit disponible pour vous appuyer.

C'est le temps de s'inscrire à ces discussions. Vous pouvez le faire en communiquant avec la paroisse en appelant le 204-424-5332, ou par courriel à pst.joachim@mymts.net. Vous pouvez aussi vous inscrire en appelant ou textant Rolande au 204-905-1108, ou au courriel avp.pstjoachim@gmail.com. SVP nous indiquer à quelle session vous voulez vous inscrire, et votre nom, numéro de téléphone et courriel pour que nous puissions facilement vous communiquer les détails.

Nous avons hâte de cheminer avec vous et avec l'Église toute entière, mais entre-temps nous vous invitons à prier avec nous pour ce beau projet initié par le pape François.

Cette fin de semaine du 12 et 13 février 2022

Ce samedi 12 février à 19 h, l'abbé Gregory Kossi Djiba des paroisses Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Île-des-Chênes et Saint-Adolphe, sera avec nous pour célébrer la messe.

Ce dimanche 13 février à 11 h, nous n'aurons pas de messe, mais plutôt une **ADACE**.

Le diacre Alphonse Tran de la paroisse de la Cathédrale Saint-Boniface sera avec nous.

Il n'y aura pas de télédiffusion ce dimanche 13 février, comme c'est le cas pour des ADACE, puisqu'il faut toujours privilégier une messe. Consultez le dernier numéro du bulletin **Nouvelles hebdomadaires**, sur le site Web de l'archidiocèse, pour connaître les heures des messes qui sont télédiffusées dans l'archidiocèse. L'adresse Web est <https://www.archsaintboniface.ca/index.html?lang=fr>

Messes au Chalet

Nous sommes heureux d'annoncer que commençant ce mois-ci, le père Kevin Lereh se rendra au Chalet pour célébrer la messe avec les résidents du Chalet, à **10 h les derniers vendredi du mois**. Donc, le 25 février, la messe sera au Chalet à 10 h. Il n'y aura donc pas de messe à 9 h à l'église le dernier vendredi du mois.

Célébration du Sacrement de l'Onction des malades

Durant le mois de février, dont le 11 est la Journée mondiale des malades telle qu'instituée en 1992 par le pape Jean-Paul II, le père Kevin Lereh nous offre de célébrer le sacrement des malades avec ceux et celles qui le désirent, à deux occasions dont :

- 1) le vendredi 18 février, dans le cadre de la messe de 9 h, à l'église.
- 2) le vendredi 25 février, dans le cadre de la messe de 10 h au Chalet, pour les gens du Chalet.

Le sacrement de l'Onction des malades n'est pas réservé aux personnes qui se retrouvent en danger de mort. Il est aussi disponible aux personnes souffrant d'un affaiblissement physique ou de vieillesse.

« "L'extrême-onction", qu'on peut appeler aussi et mieux l'Onction des malades n'est pas seulement le sacrement de ceux qui se trouvent à la dernière extrémité. Aussi, le temps opportun pour le recevoir est déjà certainement arrivé lorsque le fidèle commence à être en danger de mort par suite d'affaiblissement physique ou de vieillesse. » (Sacrosanctum concilium, 73)

Il convient de bien comprendre ce passage, qui invite à considérer le « danger de mort » d'une manière assez large. Le Code de droit canon (can. 1004) précise que l'Onction concerne « tout fidèle qui [...] commence à se trouver en danger pour cause de maladie ou de vieillesse », ce qui exclut de la réserver à des agonisants.

Elle peut ainsi être reçue par des personnes âgées, même en bonne santé, car pour elles la perspective de la mort se rapproche selon toute probabilité. (<https://qe.catholique.org/sacrement-des-malades/30704-l-onction-des-malades-qui-quand-et-comment>)

Invitation, donc, à tous ceux et celles qui se sentent appelés à recevoir ce sacrement qui est un don particulier de l'Esprit-Saint, comme le dit le Catéchisme de l'Église catholique au numéro 1520

"La grâce première de ce sacrement est une grâce de réconfort, de paix et de courage pour vaincre les difficultés propres à l'état de maladie grave ou à la fragilité de la vieillesse. Cette grâce est un don du Saint-Esprit qui renouvelle la confiance et la foi en Dieu et fortifie contre les tentations du malin, tentation de découragement et d'angoisse de la mort (cf. He 2, 15). Cette assistance du Seigneur par la force de son Esprit veut conduire le malade à la guérison de l'âme, mais aussi à celle du corps, si telle est la volonté de Dieu (cf. Cc. Florence : DS 1325). En outre, " s'il a commis des péchés, ils lui seront remis " (Jc 5, 15 ; cf. Cc. Trente : DS 1717)."

